

---


## Marlieux - Prescription révision PLU

DDT 01/SUR/AP (Atelier Planification) emis par BROCARD Jacky - DDT 01/SUR/AP <jacky.brocard...>

jeudi 6 avril 2017 à 10:14 réception

À : mairie.marlieux@wanadoo.fr

Cc : CHAVANON Sandrine - 01 AIN/PREFECTURE/DRCL/AMENAGEMENT ET URBANISME , PIRAD Stéphanie - DDT 01/SUR/AP , GUICHARD Patrice - DDT 01/SPGE/EN

 vous avez transféré ce message

Monsieur le Maire,

La préfecture nous a transmis votre dossier de projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté et les Décisions du Conseil Municipal (DCM) en date du 28 février 2017.

À la lecture de ces deux DCM, de l'annexe 01 Bilan de la concertation et de notre application SuDocUH (Suivi des Documents d'Urbanisme et d'Habitat), je constate

qu'il existerait quatre DCM de prescription de révision de votre PLU :

- Première DCM en date du 12 janvier 2012 mentionnée dans vos DCM de l'an deux mille seize le 28 février 2017,
- Seconde DCM en date du 23 janvier 2012 enregistrée dans notre application SuDocUH et a priori retirée,
- Troisième DCM en date du 10 février 2012 mentionnée dans l'annexe 01 Bilan de la concertation de la DCM de l'an deux mille seize le 28 février 2017, arrêt des études du projet d'élaboration du PLU,
- Quatrième DCM en date du 26 mars 2012 enregistrée dans notre application SuDocUH.

Merci de bien vouloir nous apporter des explications sur ces quatre DCM est nous en transmettre une copie pour compléter votre dossier de révision de PLU.

Cordialement.

Jacky BROCARD

Chargé de planification

Tél. : 04 74 45 63 27

Mail [jacky.brocard@ain.gouv.fr](mailto:jacky.brocard@ain.gouv.fr)

**Répondre sur : [ddt-sur-plan@ain.gouv.fr](mailto:ddt-sur-plan@ain.gouv.fr)**

DDT de l'Ain

Service Urbanisme et Risques

23 rue Bourgmayer

CS 90410

01012 BOURG EN BRESSE